

STATEMENT DISCOURS

MINISTER
FOR
INTERNATIONAL
TRADE.

MINISTRE
DU
COMMERCE
EXTÉRIEUR.



NOTES POUR UNE ALLOCUTION
DE L'HONORABLE JAMES KELLEHER,
MINISTRE DU COMMERCE EXTÉRIEUR,
DEVANT LA CHAMBRE DE COMMERCE
FRANCE-CANADA

PARIS

LE 5 DÉCEMBRE 1984

Distingués invités, Mesdames, Messsieurs,

Je vous remercie, M. Monod, de vos paroles bienveillantes. Je puis vous assurer que le plaisir que j'ai à être parmi vous dépasse largement le plaisir que peut vous procurer ma présence. La Chambre de commerce France-Canada est une des pierres d'angle du nouvel esprit de collaboration entre nos deux pays, un esprit qui découle directement de la visite qu'a effectuée au Canada le mois dernier votre Premier ministre, M. Fabius.

Je sais que M. Fabius a été précédé chez nous par certains des membres de votre Chambre, qui ont effectué une visite étendue -- du mois en distance, puisqu'ils sont allés de l'Atlantique au Pacifique et qu'ils se sont arrêtés au total dans neuf villes. Cette initiative s'inscrit d'ailleurs parmi beaucoup d'autres qui voient actuellement le jour dans les rapports entre la France et le Canada. J'ai eu l'honneur de rencontrer hier M. Jean Pineau, le coprésident du Comité des gens d'affaires France-Canada, organisme qui s'est penché sur les moyens d'accroître nos relations bilatérales. J'ai été fort encouragé par le rapport qu'il m'a fait des travaux du Comité.

Je suis, pour ma part, le deuxième ministre du Cabinet à visiter Paris en une semaine. Mon collègue, Robert de Cotret, le président du Conseil du Trésor, était ici la semaine dernière pour des entretiens avec des représentants du monde des affaires et je crois d'ailleurs qu'il a rencontré certains d'entre vous.

Toute cette activité n'est pas le fruit du hasard. Lors de leur réunion le mois dernier, nos deux premiers ministres ont pris la décision de donner ce que M. Fabius a appelé "un nouvel élan" à nos relations -- politiques, culturelles et évidemment commerciales.

L'importance de cette décision ne saurait être exagérée. Pour reprendre les mots de mon Premier ministre, M. Mulroney, au dîner d'État donné en l'honneur du Premier ministre Fabius, "il ne suffit pas de constater l'existence de ces liens indéfectibles que l'histoire et la culture ont forgés entre nous. Il importe de leur donner vie et de les traduire en réalités d'État."

Et le Premier ministre d'ajouter: "Nous croyons que tout engage nos deux pays à emprunter ensemble la voie d'une croissance qui leur est promise. Mais cette voie, elle passe inévitablement par une rencontre technologique, scientifique et économique. ... nous n'aurons pas assumé notre culture commune si nous n'en assurons pas les assises et le prolongement économiques. Dans cette perspective, l'intensification de nos échanges commerciaux est d'une impérieuse nécessité.

J'aimerais explorer avec vous certaines des avenues qui, à mon avis, nous permettraient de consolider nos relations commerciales. Toutefois, il serait peut-être utile avant d'aller plus loin que je vous donne une idée des priorités du gouvernement que je représente.

Pour parler le langage des affaires, le conseil d'administration a changé. Nous avons reçu un mandat sans équivoque en faveur du changement et nous entreprenons maintenant un processus de renouveau national. Trois grands secteurs commandent notre attention dans l'immédiat.

D'abord, nous devons mettre de l'ordre dans notre fiscalité. Nous nous sommes fixés comme tâche prioritaire de contrôler le déficit cette année et dans les années à venir. Notre objectif immédiat est de réduire le déficit par le biais de réductions des dépenses plutôt que par de fortes augmentations d'impôt. Nous réalisons déjà des progrès à cet égard. À la suite d'un premier examen des dépenses et des mesures de recouvrement des recettes, nous avons pu déjà réduire de 12 p. 100 le déficit projeté pour la prochaine année financière. Nous voulons au moins tripler ces économies d'ici 1990.

En second lieu, nous entendons redéfinir le rôle du gouvernement afin qu'il fournisse un meilleur cadre pour la croissance et la création d'emplois. Le gouvernement ne doit pas constituer un obstacle pour le monde des affaires. Il doit plutôt créer un climat qui favorise le changement et l'innovation. Trop d'industries canadiennes sont surréglementées ou surprotégées, non pas seulement des importations mais aussi de la concurrence nationale. Nous devons changer cet état de choses. Des programmes conçus pour faciliter les investissements ne devraient pas avoir un effet de distorsion qui aille à l'encontre du résultat recherché. Nos politiques et nos programmes ne devraient pas envoyer les mauvais signaux à l'étranger et, par exemple, donner à entendre que le Canada ne fait pas bon accueil aux investissements étrangers, notamment dans le secteur de l'énergie. Par conséquent, nous devons en troisième lieu établir un ensemble stable de politiques qui fournissent des encouragements appropriés à l'investissement et à la croissance.

Parallèlement, il est essentiel d'agir pour que le secteur privé puisse prendre de l'expansion et assurer une croissance stable et des emplois productifs. À cette fin, nous encouragerons l'entreprise au Canada. Nous allégerons le fardeau réglementaire, non pas comme une fin en soi, mais pour libérer les énergies créatrices tant des individus que des sociétés afin qu'ils expérimentent, qu'ils innovent et qu'ils produisent de meilleurs biens et services à moindre prix.

Dans cette perspective, nous proposerons bientôt des modifications à la fois à l'Agence d'examen de l'investissement étranger et au Programme énergétique national de façon à créer un climat nettement plus attrayant pour les investisseurs

étrangers. Il est dans notre intention de faire du Canada un endroit où les gens d'affaires se sentent plus à l'aise.

Nous avons également l'intention d'accroître nos activités commerciales à l'étranger. Le commerce est vital pour le Canada. Les exportations représentent près du tiers de notre revenu national et environ 2 millions de Canadiens travaillent dans des industries qui sont tributaires, directement ou indirectement, des exportations. Et pourtant notre performance commerciale est loin d'être à la hauteur. L'un des objectifs fondamentaux de mon gouvernement est donc de rétablir le Canada aux premiers rangs des nations commerçantes.

Nous savons aussi que nous ne pourrions obtenir et assurer l'accès aux marchés étrangers sans tenir compte des intérêts de nos partenaires commerciaux qui souhaitent avoir un accès équitable au marché canadien. Comme le Canada est le seul grand pays industriel sans libre accès à un marché d'une taille suffisante pour lui permettre des économies d'échelle substantielles, nous comprenons bien cette réalité.

Un consensus semble se dégager à l'échelle internationale en faveur d'une nouvelle série de négociations commerciales multilatérales sous les auspices du GATT. De telles négociations seront l'occasion de réduire les barrières tarifaires et de resserrer la discipline en ce qui a trait à l'utilisation des mesures non tarifaires. À titre de membres du Sommet économique, le Canada et la France devront se pencher sur les préparatifs que nécessitent de telles négociations et examiner les possibilités qu'elles laissent présager.

Ce sont là les priorités globales du nouveau gouvernement du Canada. J'aimerais maintenant les mettre en rapport avec les relations que nous entretenons avec notre plus vieux partenaire commercial, la France.

L'état actuel de nos rapports économiques n'est pas entièrement satisfaisant -- du moins pas si on le met en rapport avec la vigueur de nos économies respectives et l'importance de nos liens historiques et culturels.

Les chiffres de nos échanges commerciaux ne sont pas particulièrement encourageants. Nos échanges bilatéraux devraient s'accroître du tiers en 1984, nul doute par suite de la reprise de nos économies, mais ils resteront en deçà de 2 milliards de dollars canadiens.

Le bilan est plus positif au poste des investissements. La France est en importance notre quatrième source d'investissements étrangers et les avoirs français au Canada se chiffrent à 6 milliards de dollars. La tendance est d'ailleurs à la hausse et à eux seuls les investissements annoncés récemment par Pechiney et Renault/AMC feront passer ce chiffre à 8 milliards de dollars.

Les entreprises comprennent aujourd'hui que l'expansion des échanges est liée à l'investissement. Nous estimons que l'usine Renault/AMC à Brampton, en Ontario, générera à elle seule des ventes additionnelles de produits français d'une valeur de 300 millions de dollars. Un projet de cette ampleur stimule également les investissements liés à la sous-traitance. Il en résulte des emplois, objectif capital dans nos deux pays.

J'ai appris que les investissements américains et japonais en France sont à la hausse. Si le Canada veut augmenter sa part des marchés européens, y compris celui de la France, plus de sociétés canadiennes devront investir en Europe. L'accord récent entre Petro-Canada et l'Institut Français du Pétrole est certes encourageante, mais il reste beaucoup d'autres occasions à concrétiser. Nos deux pays pourraient collaborer davantage dans des domaines tels que la foresterie et la pêche par exemple.

Les coentreprises qui comportent des retombées en recherche et développement de part et d'autre sont également prometteuses et, à cet égard, je signale la collaboration de compagnies canadiennes et françaises qui unissent leurs efforts pour soumissionner les contrats de défense.

Nos gens d'affaires, en particulier dans le secteur des petites et moyennes entreprises, n'ont pas encore pleinement exploité les possibilités qu'offrent nos économies nationales respectives. À mon avis, on ne saurait cependant les tenir seuls responsables de cette situation.

Depuis une quinzaine d'années, nos gouvernements respectifs ont consacré trop de temps et d'énergie à gérer la dimension politique de nos relations, peut-être bien au détriment de nos intérêts économiques mutuels.

Cela est maintenant chose du passé. La rencontre de nos deux premiers ministres a marqué le début d'une nouvelle ère dans nos relations. Elle a confirmé au plus haut niveau l'importance que nos deux gouvernements attachent au renforcement de notre coopération économique. À cet égard, il y a diverses mesures concrètes que nous devrions mettre en route dès maintenant.

D'abord, nous devrions nous consacrer ainsi que les institutions, publiques ou privées, que nous représentons, à mieux connaître nos deux pays. Quelles sont, de part et d'autre, nos réalisations économiques et technologiques? Quelles possibilités accrues de collaboration ces réalisations nous offrent-elles?

Il s'ensuit qu'il devrait y avoir davantage de visites de part et d'autre par les décideurs économiques et les gens d'affaires, notamment ceux dans le secteur des petites et moyennes entreprises. Les visites organisées par votre Chambre sont précisément ce qu'il faut. J'espère qu'il y en aura

beaucoup d'autres et qu'elles déboucheront sur des coentreprises profitables. À cet égard, j'aimerais tout particulièrement signaler les efforts du Comité des gens d'affaires France-Canada.

Il faudrait également que nos administrations respectives s'engagent de façon explicite à régler toute difficulté ou tout irritant qui surgit. Nous sommes des amis et des amis peuvent se parler. Prenons donc l'engagement de discuter franchement, comme le font des amis, des obstacles qui se dressent sur le chemin de nos objectifs communs.

Troisièmement, il y aurait lieu d'examiner prioritairement la meilleure façon de renforcer le rôle d'institutions telles que la Chambre de commerce France-Canada et, de la sorte, en optimiser l'action à la grandeur de notre vaste pays et au niveau des petites et moyennes entreprises. À cet égard, il y a tout lieu de se féliciter de la décision prise récemment par la Chambre d'établir des délégations régionales.

Outre le secteur bilatéral proprement dit, il y a divers domaines où nous pourrions travailler plus étroitement ensemble. À titre d'exemple, nous devrions prendre les mesures qui s'imposent pour combattre les pressions protectionnistes qui menacent le système commercial mondial. Cela signifie travailler de concert au sein du groupe des sept pays du Sommet économique ainsi qu'à l'intérieur du GATT.

Les Canadiens sont également conscients de l'intérêt croissant que la France porte aux pays du Pacifique. Il est inutile de souligner que le Canada est également un pays du Pacifique. Vancouver, notre principal port sur la côte du Pacifique, sera l'hôte en 1986 d'une grande exposition internationale sur les transports. Je suis reconnaissant au gouvernement français d'avoir pris la décision d'être présent à cette exposition. Mon gouvernement sera heureux de collaborer à des activités bilatérales qui auront trait à cet événement.

Vous avez nul doute appris quelle importance mon gouvernement attache à l'amélioration des rapports avec les États-Unis. Il se peut même que la chose vous préoccupe. À mon avis, il n'y a cependant aucune raison de s'alarmer. Nos relations avec les États-Unis ne se feront pas au détriment de nos rapports avec la France ou nos autres partenaires commerciaux. Tout au contraire, des relations plus étroites avec les États-Unis peuvent entraîner davantage de possibilités en ce qui a trait à nos échanges. À titre d'exemple, notre programme de rééquipement de nos Forces armées. Six nouvelles frégates ont été commandées pour notre marine, nous évaluons des propositions en vue de la mise en place d'un système de défense aérienne à faible altitude pour nos bases en Allemagne et d'autres besoins se feront jour. Les firmes qui recevront des contrats dans le cadre de ce programme sont celles qui ont des investissements adéquats au Canada et qui peuvent assurer un important transfert de technologie. Par ailleurs, les sociétés établies au Canada

peuvent également soumissionner les marchés de défense américains en vertu de notre programme de partage de la production de matériel de défense avec les États-Unis.

Enfin, il ne faut pas oublier que l'expansion de notre coopération économique bilatérale peut aussi passer par une coopération accrue dans des pays tiers. J'ai demandé à mes fonctionnaires d'examiner la possibilité d'une coopération plus étroite à cet égard et il semble y avoir beaucoup de secteurs où une telle coopération franco-canadienne pourrait être très viable.

Bref, il y a beaucoup à faire pour ramener les échanges commerciaux entre la France et le Canada à un niveau qui correspond à nos liens culturels et humains. Il y a beaucoup à faire, mais nous sommes maintenant disposés, que dis-je, engagés, à le faire.

Je vous remercie.